

Le 'para' se mobilise

Les animatrices et animateurs de l'accueil parascolaire des enfants demandent une revalorisation salariale.

mercredi 9 juin 2021 [Gustavo Kuhn](#)



Une trentaine d'animatrices et d'animateurs de l'accueil parascolaire se sont regroupé·es sous l'égide du syndicat SIT, mercredi à Plainpalais, pour exiger d'avantage d'heures payées et une revalorisation salariale. JPDS

[Accueil des enfants](#)

«Sans le para, tu fais quoi? Fini le bénévolat!» Le slogan était écrit sur des pancartes et scandé au micro lors d'un rassemblement mercredi après-midi sur la plaine de Plainpalais. Une trentaine d'animatrices et d'animateurs de l'accueil parascolaire se sont en effet regroupé·es sous l'égide du syndicat SIT pour exiger d'avantage d'heures payées et une revalorisation salariale.

«Notre métier se complexifie et nous avons de nombreuses tâches à exécuter en dehors des heures d'accueil des enfants, explique Laïla. Nous devons faire l'inventaire et acheter du matériel, faire les courses et préparer le goûter, concevoir et planifier les activités. Nous avons aussi des réunions d'équipe. Mais nous n'avons que 3 heures et demi payées en plus du temps de présence des élèves, ce qui fait que nous travaillons en partie bénévolement.»

Horaires coupés

Sa collègue Angela enchaîne: «En fin de carrière, nous gagnons au maximum 3380 francs bruts par mois. Mais avec des horaires coupés, quatre jours par semaine, c'est très difficile d'avoir

un autre travail pour compléter.» Juliette explique ainsi devoir «faire chauffeur Uber à côté car mon métier ne me permet pas d'avoir une vie et une retraite décentes.»

Camille décrit la journée-type: «Nous travaillons de 11h15 à 13h 35 puis de 15h45 à 18h05.» Avec une pause pendant laquelle il faut accomplir diverses tâches, expliquent des animateurs et animatrices. Nombre d'entre eux et elles réclament de pouvoir bénéficier d'un horaire continu de 11h à 18h30.



JPDS

Le SIT a déjà rencontré le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), qui dépend de l'Association des communes genevoises (ACG) et emploie le personnel du parascolaire, affirme Alice Lefrançois, secrétaire syndicale. «Une fin de non-recevoir a été signifiée sur l'augmentation des heures payées. Quant à la question de la revalorisation salariale, elle devait avancer avec SCORE (un projet de réforme des rémunérations à l'Etat), mais SCORE est mort. Nous voulons donc la réouverture des négociations.» La syndicaliste affirme également que la suppression des repas des animatrices et animateurs pour cause de pandémie a provoqué leur colère. «Pour des si petits salaires, il s'agit d'une perte importante.»

Petits taux

Directrice du GIAP, Floriane Demont regrette que les repas ne puissent plus être pris avec les enfants. «Mais il s'agit d'une décision du médecin cantonal dans le cadre de son plan de protection sanitaire.» Concernant les rémunérations, la directrice affirme que si les salaires «touchés paraissent faibles, c'est aussi car il s'agit de petits taux de travail, au maximum à 48,75%. Ils correspondent aux classes 8 et 10 de la grille de l'Etat.» Une grille sur laquelle sont calqués les salaires du parascolaire, «mais avec une progression des annuités deux fois plus rapide». Cette question sera ainsi revue lorsque l'Etat reformera sa grille, affirme Floriane Demont. Elle explique par ailleurs que le GIAP a versé une prime Covid en décembre et en redonnera une ce mois-ci.